

COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL D'EXPLOITATION
DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI)
MARDI 03 JUIN 2025 A CENNE MONESTIES

Etaient présents :

Elus : *Mme Estelle Vilespy, Mme Hélène Marty (en visio), M José Froment, Mme Pascale Rastouil, M Jacques Laveissière, M Laurent Granger*

Collège des socio-professionnels : *Mme Nadine Vialaret, Mme Delphine Serres de la Roussière*

CCPLM : *Mme Sandra Gibellini*

Absents : *M Hervé Viola, M Loïc Albert, M Tanguy Lagasse, Mme Dominique Fromilhague, M Michel Kubler*

Excusés : *M Michel Pujol, Mme Rebecca Gregory.*

La présidente ouvre cette réunion du Conseil d'Exploitation de l'office en remerciant monsieur le maire d'accueillir cette réunion et présente les points à l'ordre du jour :

1. Budget annexe OTI 2025
2. Dossiers 2025
3. Saison estivale et animations, été 2025
4. Questions diverses

1) Budget prévisionnel 2025

Budget total 330 281.91€ (255 950.00€ en fonctionnement et 74 331.91€ en investissement).

Sont détaillés les différents arbitrages votés dans le chapitre Charges à caractère général (111 600.00€).

Sur les dépenses, Estelle souligne l'entretien et le balisage des sentiers de randonnée qui représente 45% du budget (50 000.00€). Sandra précise une nouvelle baisse des subventions départementales pour l'entretien et le balisage, qui passent à 40% en 2025. Le MAPA lancé il y a trois ans arrive à son terme fin 2025, un nouveau marché sera préparé avec le service des marchés publics de la CCPLM. Un échange a lieu sur les difficultés liées à l'entretien des sentiers, choix de gestion, du prestataire (entreprise, chantiers d'insertion, lycées agricoles...).

Sur le volet recettes, deux régies de recettes alimentent le budget, la régie « animations et boutique » et la régie « taxe de séjour », cette année anticipée à 70 000€ (un peu ambitieux). Les recettes de taxe de séjour en 2024 ont augmenté de 15,4% par rapport à 2023. Pour rappel les taux communautaires applicables ont été réévalués au 1^{er} janvier 2024 et une taxe additionnelle régionale de 34% est aussi venue s'ajouter (cette taxe est directement redistribuée à l'établissement public qui gère la LGV). Différentes subventions du département ont été accordées sur les dépenses de pleine nature. Le budget principal a prévu une subvention d'équilibre de 128 373.47€.

Sur le volet investissement, on retrouve les grands projets en cours (reportés) ou nouveaux : totems voie verte ; panneaux RIS voie verte ; mobilier BIT Bram + Montréal ; bornes numériques ; clous de Saint-Jacques). L'oti a également présenté une demande de mise à disposition d'un véhicule de service. Sur les recettes en investissement, nous comptons également sur un certain nombre de subventions du CD11, de la Région ou du fond LEADER.

2) Dossiers 2025

Présentation des projets phares de l'année et rappel des délais.

- Poursuite mise en tourisme Voie Verte.

Création et pose de deux totems à l'entrée de la commune de Montréal). Reçus en attente de pose.

Evènement Vélo pédie occitane, 12,13 et 14 septembre 2025. Au départ de Bram. Déjà 60 inscrits, nous espérons 100 vélos. Présentation des actions de communication autour de l'évènement (présence sur salon, page Facebook, page site web, film promotionnel) travail de communication coordonné entre les offices. Un échange s'engage sur l'organisation, les questions techniques.

- Accompagnement de la notoriété du GR78

Signature d'une convention et achat de clous pour les six communes traversées par le Chemin du Piémont Pyrénéen. Clous reçus et posés par les communes.

- Poursuite accompagnement au schéma d'interprétation du Canal du Midi.

Réalisation d'une étude en cours, présentation des propositions de principe par le Passe Muraille et dates de visite terrain à venir avec les communes. Communes concernées Pexiora, Villepinte, Bram, Montréal point de vue de l'Espérou. Précisions données par Hélène Marty (dispositifs prévus le long du canal et depuis les points hauts en retrait pour la lecture paysagère). Réalisation du mobilier prévu pour fin 2026. Echange autour de l'état des berges, difficultés financières de VNF pour l'entretien des berges. Aujourd'hui le Département a pris la gestion de l'assise du chemin et l'on voit une amélioration même si aujourd'hui les campagnes d'abattage ne permettent que des travaux d'amélioration temporaire. Nadine Vialaret note l'importance de mettre en avant le patrimoine mais cela doit aller de paire avec la qualité du cheminement.

- Signature charte d'adhésion avec le Département GEOTRECK

Outil de gestion de suivi des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR.

- Promotion accueil hors les murs.

Salon Prom'Aude, 6 et 7 juin. Le musée Eburomagus proposera un atelier autour de l'archéologie le vendredi pour le public scolaire, et Manon apprentie à l'oti proposera des activités autour du canal du Midi (mallette Canopée).

Deux bornes interactives supplémentaires + mobilier d'accueil des BIT. Mobilier installé dans les deux points d'info.

- Enquête régionale des publics.

De mars 2025 à mars 2026, nouvelle enquête d'ampleur à l'échelle régionale (la dernière datait de 2017). Ses résultats permettront aux territoires de connaître les attentes des publics touristiques et des habitants pour améliorer l'accueil et l'offre. Présentation des résultats en juillet ou septembre 2026. À diffuser largement.

3) Saison touristique 2025

Présentation des horaires d'ouverture des points d'information de l'été (voir support).

Présentation de l'équipe au complet avec saisonniers.

Présentation des animations de l'été.

4) Questions diverses :

Estelle Vilepsy informe le conseil que la CCPLM va se doter d'un nouveau logo et que le logo de l'office sera une déclinaison de celui-ci. Le conseil considère à l'unanimité qu'il serait dommage que le logo de l'office soit imaginé comme une déclinaison purement institutionnelle et qu'il perde son identité, notamment le dessin du petit chevalier qui est le marqueur d'identification de notre destination touristique. Estelle souhaiterait pouvoir accompagner le travail sur ce logo et propose aux membres du conseil d'y réfléchir ensemble quand le logo sera dévoilé. Le nom de l'office pourrait être raccourci. Le logo n'étant pas encore dévoilé, la réflexion sera reprise après l'été. Laurent Granger conseiller en communication publique & marketing territorial se propose d'accompagner ce travail si l'office peut avoir la main dessus.

Sur le volet actualités touristique à l'échelle du département, Laurent Granger (dont l'agence a travaillé avec le Département sur la création de la nouvelle marque), nous présente le nouveau nom de marque porté par les sites candidats à l'Unesco, Les Forteresses royales en Languedoc. La notion de sites du Pays cathare perdure mais la notion de châteaux cathares disparaît. Une grosse campagne de communication et de mobilisation des Audois va être lancée, pour accompagner cette nouvelle identité. Le Département n'abandonne pas les sites du pays cathare tels que Fanjeaux, la communication de ces sites sera juxtaposée à celle des Forteresses Royales en Languedoc.

Estelle Vilepsy informe le conseil qu'un effort budgétaire sera demandé au budget de l'office en 2026 (5 à 10%), des pistes d'économie et de recettes seront présentées à l'arbitrage du Président en début d'été. Les membres du conseil sont unanimes sur l'importance du poste de dépense de la randonnée, c'est une ligne à ne pas toucher.

Elle présente les premières pistes identifiées : Mise à disposition d'un véhicule de service déjà intégré au parc véhicules de la CCPLM / des questions se posent sur l'organisation des marchés nocturnes l'office doit-il garder la main dessus, les communes doivent-elles prendre la main / stopper l'application Collines Cathares dont le ratio coût de maintenance face à l'efficacité et au nombre de téléchargements / augmenter les visites guidées payantes, mais cela signifie libérer du temps agent dans ce cas pourrait-on imaginer réduire les créneaux d'ouverture de l'office / développer les randonnées accompagnées / taxe de séjour ne pas modifier les taux

mais aller chercher les hébergeurs non déclarés (le conseil considère que ce travail doit être mené par le service comptable de la CCPLM et pas par l'agent de l'office ni aux communes de le faire).

Les membres du conseil observent que le budget est déjà très contraint et se demandent comment faire des économies autres que des économies à la marge.

La réunion se termine autour d'un verre de l'amitié et d'un petit buffet convivial offert par la mairie de Cenne qui nous accueil.